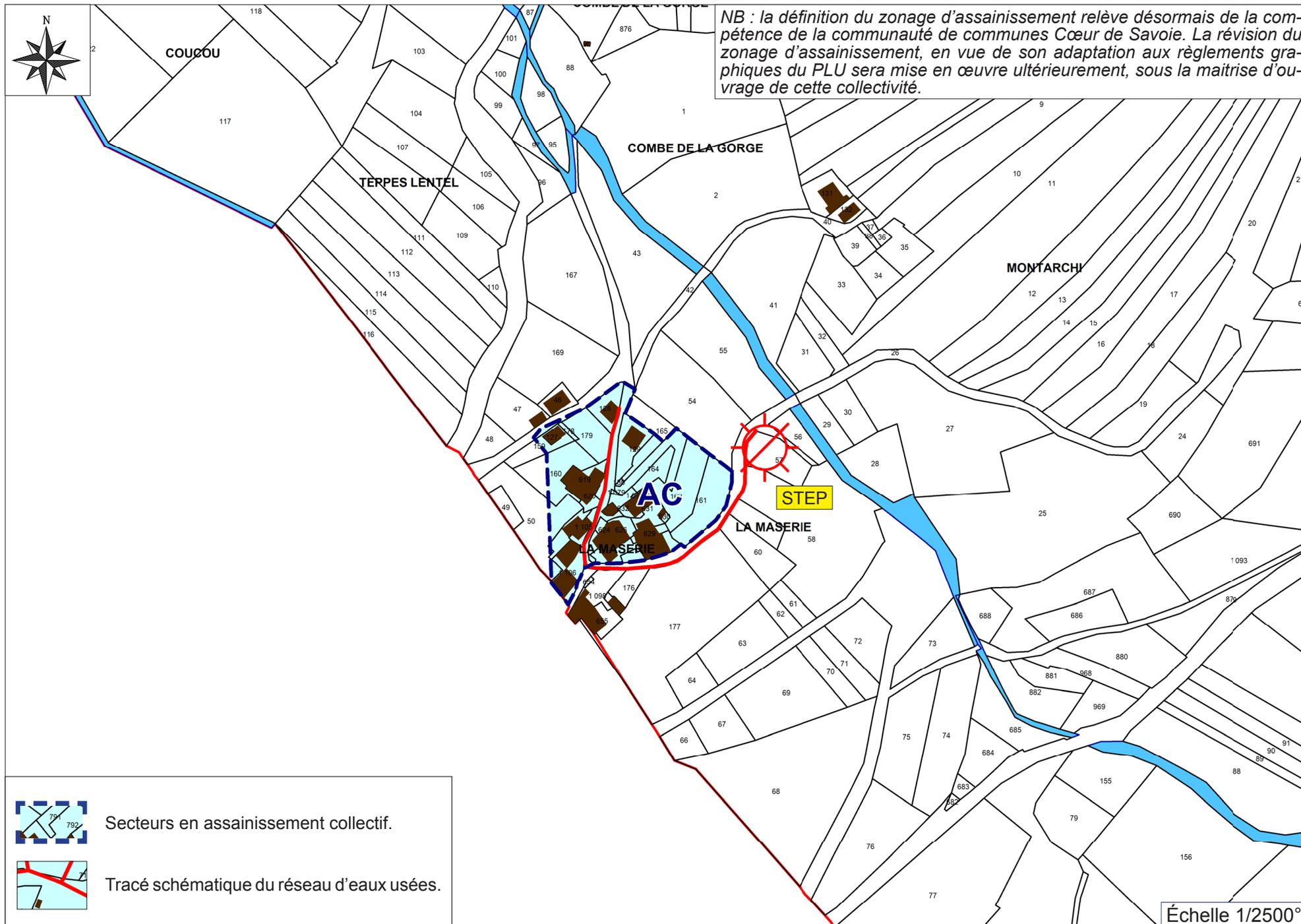


VB_RÉSEAU D'EAUX USÉES ET SECTEURS EN ASSAINISSEMENT COLLECTIF

NB : la définition du zonage d'assainissement relève désormais de la compétence de la communauté de communes Cœur de Savoie. La révision du zonage d'assainissement, en vue de son adaptation aux règlements graphiques du PLU sera mise en œuvre ultérieurement, sous la maîtrise d'ouvrage de cette collectivité.

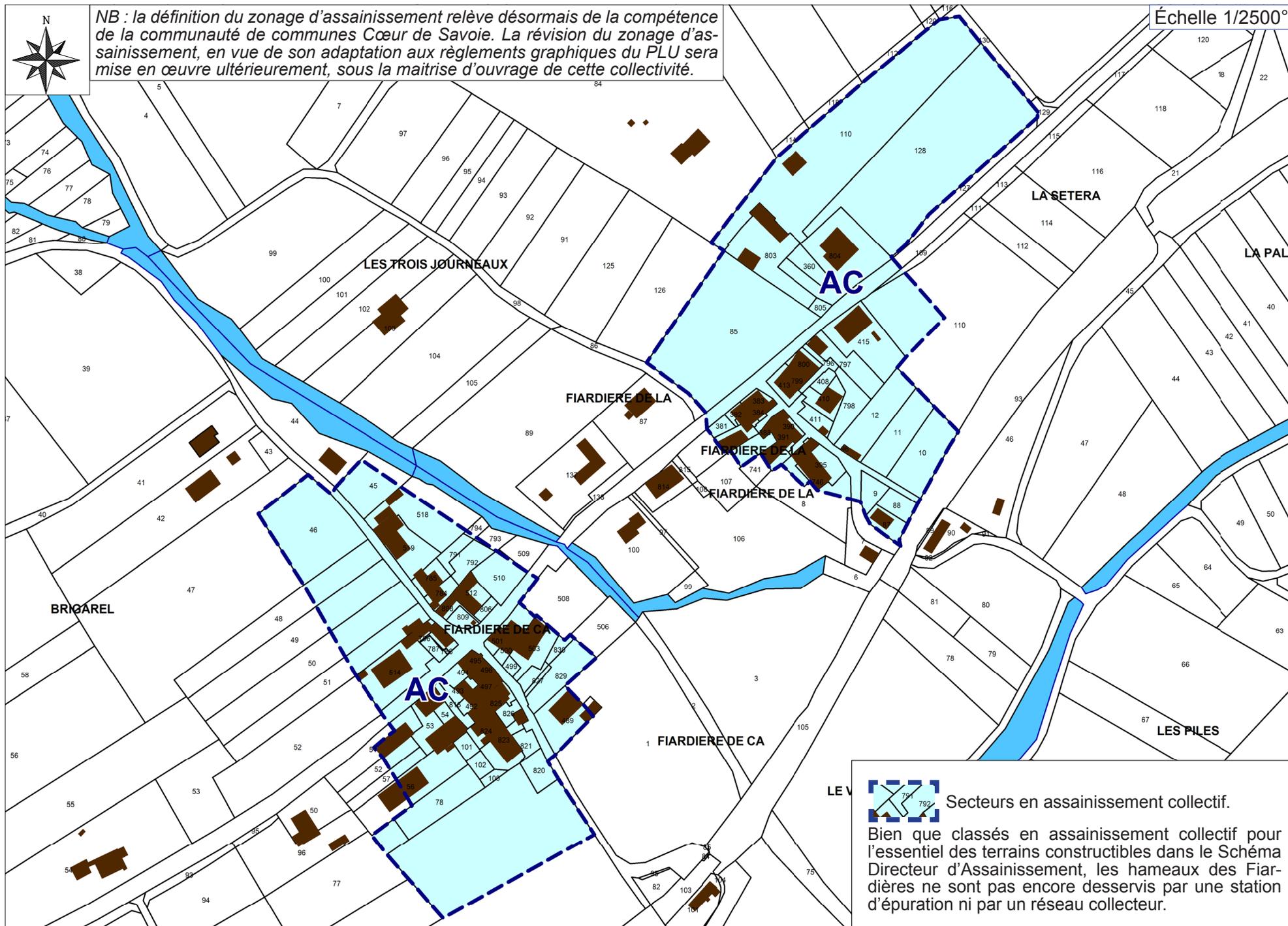


VB RÉSEAU D'EAUX USÉES ET SECTEURS EN ASSAINISSEMENT COLLECTIF



NB : la définition du zonage d'assainissement relève désormais de la compétence de la communauté de communes Cœur de Savoie. La révision du zonage d'assainissement, en vue de son adaptation aux règlements graphiques du PLU sera mise en œuvre ultérieurement, sous la maîtrise d'ouvrage de cette collectivité.

Échelle 1/2500°



 Secteurs en assainissement collectif.

Bien que classés en assainissement collectif pour l'essentiel des terrains constructibles dans le Schéma Directeur d'Assainissement, les hameaux des Fiarrières ne sont pas encore desservis par une station d'épuration ni par un réseau collectif.